



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle Expertise et support
Division des Examens et Concours**
DEC3-Bureau du DNB
ce.decdnb@ac-montpellier.fr
tél :04-67-91-50-19
04-67-91-52-59

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2
www.ac-montpellier.fr

DNB 2025

**NOTE À L'ATTENTION DES CANDIDATS
INSCRITS EN CATEGORIE INDIVIDUELLE
OU CNED SCOLAIRE**

**Académie de Montpellier
et Zone Asie-Australie**

**Document à lire attentivement et à conserver jusqu'à
la fin des épreuves**

I – INSCRIPTION

La procédure et la période d'inscription sont fixées comme suit :

du lundi 25 novembre 2024 à 08h00 au mardi 31 décembre 2024 à 18h00

via le lien internet: <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat>

(Attention : respecter les lettres minuscules)

[Durant cette période, vous pourrez vous inscrire et modifier votre inscription si besoin, ajouter les pièces demandées].

→ Modalités d'inscription

• Etape 1

→ Créer mon compte puis compléter le formulaire et enregistrer.

Vous devrez ensuite activer le compte Cyclades via le lien qui vous a été adressé par mail.

Ce lien n'est valable que pour une durée de 48h (passé ce délai, vos informations seront effacées, vous devrez recommencer votre démarche de création de compte).

[Attention: Il est important de conserver votre identifiant et mot de passe]:

Au cours de la session, diverses informations et documents relatifs à l'organisation de l'examen vous seront transmis via votre espace Cyclades: la notification des aménagements accordés (si demandés), la convocation aux épreuves, le relevé de notes...]. Vous recevrez alors une notification par mail (pensez à vérifier vos spams!)

• Etape 2 :

→ Se connecter et s'inscrire -> choisir EXAMEN puis DIPLOME NATIONAL DU BREVET 2025; **ACADEMIE DE MONTPELLIER** (pour les candidats de métropole passant les épreuves dans un des départements de l'académie de Montpellier), **ou ASIE/AUSTRALIE** (pour les candidats passant les épreuves dans un pays de la zone Asie-Australie); **démarrer mon inscription et compléter le formulaire** de chaque onglet (identification – infos candidature* – qualification présentée – épreuves-récapitulatif), et **enregistrer, et éditer la confirmation d'inscription.**

*infos candidature -> Choix de la catégorie et du lieu correspondant à votre situation

INDIVIDUEL ↓	ou	CNED* ↓
Candidats de METROPOLE/ACADEMIE de MONTPELLIER ↓faire choix INDIVIDUEL: Etablissement: Choisir INDIV ou ISOLES au plus proche de votre domicile ----- Candidats de la ZONE ASIE-AUSTRALIE ↓faire choix INDIVIDUEL pays de résidence		Candidats de METROPOLE/ACADEMIE de MONTPELLIER ↓faire choix CNED SCOLAIRE Etablissement: Choisir CNED SCOL au plus proche de votre domicile ----- Candidats de la ZONE ASIE-AUSTRALIE ↓faire choix CNED SCOLAIRES 3EME 0761295V- MONT SAINT AIGNAN

Choisir **CNED si vous êtes scolarisé en classe réglementée du CNED et disposez, de fait, d'un **certificat de scolarité**; dans le cas contraire, choisir **INDIVIDUEL***

→ Fin de saisie

En fin de saisie, un **numéro de candidat** vous sera attribué. La candidature n'est enregistrée que lorsque ce numéro apparaît à l'écran. Ce numéro est **à conserver**, il permet de consulter et, éventuellement, de modifier la candidature avant la fermeture du service. L'application vous permet, **avant de « QUITTER », d'éditer votre confirmation d'inscription.**

II – VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, veuillez impérativement transmettre **les pièces justificatives suivantes:**

- **la confirmation d'inscription;** ce document officiel d'inscription à l'examen est à vérifier attentivement avant signature par le candidat et son représentant légal
- la photocopie d'un document justifiant de **l'identité du candidat** (carte d'identité, passeport, extrait livret de famille , extrait d'acte de naissance)
- le **certificat de scolarité du CNED** (pour les candidats suivant une formation en classe réglementée avec le CNED).

- Transmission des pièces justificatives demandées

→ déposées au format pdf ou jpeg, dans votre espace Cyclades

ou

(uniquement candidats en métropole, et si vous rencontrez des difficultés à importer les pj sur Cyclades)

→ par courrier postal à : Rectorat de Montpellier
DEC3_DNB
31 rue de l'Université _ CS 39004
34064 Montpellier _ cedex 2

Ne pas nous transmettre les confirmations par courrier si vous les avez déjà déposées sur Cyclades

au plus tard **le vendredi 10 janvier 2024**

TOUTE PIÈCE COMPLÉMENTAIRE NON ADRESSÉE À LA DATE INDICÉE CI-DESSUS ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE LA CANDIDATURE, QUEL QUE SOIT LE MOTIF.

III – CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les **circulaires** et les **formulaires de demande d'aménagements** aux examens **en procédure complète** pour les candidats Individuels et CNED présentant un handicap, sont à **télécharger** sur le site internet de l'académie Montpellier: à la rubrique -> Scolarité - Etudes - Examens / Handicaps et aménagements d'épreuves.

LE DOSSIER EST À ADRESSER PAR LA FAMILLE, AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION DE L'EXAMEN

-pour les candidats en METROPOLE -> aux médecins de l'Éducation Nationale selon son département (les adresses sont précisées dans le formulaire de demande d'aménagements-p9)

-pour les candidats en Zone ASIE-AUSTRALIE -> à ce.servmed@ac-montpellier.fr

Pour toute demande de renseignement veuillez contacter:

Aude Gallois: ce.recdec-amenagementdnbcfg@ac-montpellier.fr

tel: 04.67.91.51.74 (après-midi)

*infos candidature -> lors de l'inscription, il convient de saisir « Oui » à la rubrique "aménagements d'épreuve demandé au titre du handicap»

IV – DESCRIPTIF DES EPREUVES

Candidats individuels (libres): Les candidats **non scolarisés** dans un établissement, et/ou suivant **seulement une préparation au DNB** sont soumis aux modalités qui s'appliquent à tous les **candidats individuels**

→ **L'examen comporte cinq épreuves écrites :**

- une épreuve écrite qui porte sur le programme de français => 100 points
- une épreuve écrite qui porte sur le programme de mathématiques =>100 points
- une épreuve écrite qui porte sur les programmes d'histoire-géographie (40 pts)-enseignement moral et civique (10 pts) => 50 points
- une épreuve écrite qui porte sur les programmes de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (ou leurs équivalents pour la série professionnelle) => 50 points
- une épreuve écrite qui porte sur le programme de la langue vivante étrangère choisie par le candidat lors de l'inscription => 100 points

L'ensemble des épreuves du DNB est noté sur 400 points.

Candidats CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) : Les élèves **scolarisés au CNED** en classe de troisième réglementée, présentant le DNB suivent les modalités qui s'appliquent **aux candidats scolaires**.

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur l'évaluation du socle commun et cinq épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième)

→ Evaluation de la maîtrise du socle commun (400 points) + option facultative (+10pts ou 20pts)

→ **L'examen terminal comporte cinq épreuves finales (quatre épreuves écrites et une épreuve orale):**

- une épreuve écrite qui porte sur le programme de français => 100 points
- une épreuve écrite qui porte sur le programme de mathématiques =>100 points
- une épreuve écrite qui porte sur les programmes d'histoire-géographie (40 points) et enseignement moral et civique (10 points) => 50 points
- une épreuve écrite qui porte sur les programmes de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (ou leurs équivalents pour la série professionnelle) => 50 points
- une épreuve orale de soutenance de projet => 100 points

L'ensemble des épreuves du DNB est noté sur 800 points.

NB : Les candidats **non scolarisés** en classe réglementée auprès du CNED, ne suivant **qu'une préparation par le CNED (ne disposant pas de certificat de scolarité)**, sont soumis aux modalités qui s'appliquent à tous les **candidats individuels**

V – CALENDRIER DE LA SESSION 2025

Dates d'inscription	Du 25 novembre au 31 décembre 2024 inclus
Retour des confirmations d'inscription et des pièces justificatives le cas échéant	Au plus tard le vendredi 10 janvier 2025
Prise en compte des demandes de démission	Au plus tard le mardi 22 avril 2025
Prise en compte des demandes de transfert inter académique	Au plus tard le vendredi 30 mai 2025
Prise en compte des demandes de changement d'adresse. Au-delà de cette date, la famille du candidat devra veiller à faire suivre son courrier par La Poste.	Au plus tard le mardi 22 avril 2025
Epreuves écrites _ ZONE ASIE AUSTRALIE	Lundi 16 et mardi 17 juin 2025
Epreuves écrites _ METROPOLE	Jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025